

L'aurore boreale

VOLUME 16 • Numéro 9 • 1 \$

vendredi 10 décembre 1999



Santa Claus, Sinterklaas, Father Christmas, San Nicola, Père Noël, quel que soit le nom qu'on lui donne aujourd'hui, partout dans le monde, l'origine du bonhomme plein de bonté et de cadeaux date de l'époque de Nicolas un évêque de Myra en Asie mineure. Sa naissance remonte à l'an 270 après Jésus-Christ. De nombreuses légendes lui attribuent plusieurs miracles, dont celui d'avoir sauvé l'équipage d'un navire en détresse. Au cours de sa vie, il a manifesté son amour inconditionnel pour les enfants. On le considère aujourd'hui comme le patron des enfants et des marins.

Vous en lirez davantage sur Noël et ses traditions dans notre édition spéciale des Fêtes!

SOMMAIRE

Éditorial

Nouveau Départ

Montfort restera

Le parc Tombstone

Le cri des jeunes

Et les rapides



Photo : Marie-Hélène Comeau

Serge Michaud, directeur exécutif des Jeux olympiques spéciaux du Yukon, allume le flambeau de la 5^e course annuelle, au Collège du Yukon, le dimanche 5 décembre. Les profits de la course aideront trois jeunes Yukonnais à participer aux Jeux olympiques spéciaux nationaux.

Édition spéciale des Fêtes

Radio-Canada en français enfin disponible

Vingt ans plus tard dans le Nord

Communauté

(Whitehorse)- Après plusieurs mois de tests sur les écrans de télévision du Yukon, Radio Canada annonçait officiellement son implantation au territoire, le mardi 30 novembre dernier.

C'est au canal 7 que les gens peuvent capter les ondes françaises de la télé d'état depuis quelques mois déjà. Ces mois constituaient une période de tests pour industrie Canada et le CRTC afin d'étudier les possibilités d'opérer sur le canal 7. La procédure a été plus compliquée que prévue cette dernière année pour obtenir le signal (à cause entre autres de la proximité de l'Alaska) mais le tout est maintenant rentré dans l'ordre.

Cela faisait longtemps que la population franco-yukonnaise attendait cet événement...près de 20 ans. En 1980 ce dossier des communications avait été le premier dossier politique de l'Association francophone du Yukon (créé en 1979). On revendiquait alors l'accès gratuit à la télévision et à la radio françaises de la Société Radio-Canada (SRC). Année après année, l'Association franco-yukonnaise n'a jamais cessé ses revendications mais rien ne bougeait. En juillet 1997, un rapport d'enquête du Commissaire aux langues officielles recommandait à la SRC d'offrir gratuitement aux

francophones de Whitehorse le signal télévision du réseau français en janvier 1998, au plus tard. Le rapport stipulait que:

«Lorsque le gouvernement fédéral a mis fin au financement qu'utilisait la SRC (...), la Société affirmait ne plus avoir les budgets. Elle a donc décidé de retarder son projet d'offrir le signal télévision du réseau français à Whitehorse. Par ailleurs, la Société n'a pas hésité, en 1992, à déboursier les montants nécessaires pour améliorer la réception ainsi que la distance de transmission du signal télévision du réseau anglais dans cette même région. (...) elle semble ne s'être penchée que sur les besoins de la communauté de langue anglaise.

(...)Nous sommes sensibles au fait que la SRC doit faire face à des compressions budgétaires de plus en plus importantes, mais celles-ci ne doivent pas priver les membres de la communauté minoritaire de langue française de Whitehorse de leur droit quasi-constitutionnel d'obtenir des services de radiodiffusion et de télévision de base au même titre que leurs concitoyens de

langues anglaise.»

Deux ans plus tard, les recommandations du rapport portent fruit. À l'Association franco-yukonnaise on se réjouit de l'arrivée tant attendue de la télévision française.

«On a reçu beaucoup de téléphones depuis cet été, affirme Jeanne Beaudoin directrice par interim de l'AFY. Les gens sont très contents et satisfaits d'avoir Radio-Canada. C'est un bon outil de préservation linguistique.»

Les communautés qui sont situées en périphérie de Whitehorse peuvent elles aussi bénéficier de ce service. Par contre, les gens de Dawson, y ont accès par la câblodiffusion alors que les résidents de Watson Lake, en sont pour le moment privés.

Rappelons que c'est en 1992 que la radio française de Radio-Canada est diffusée pour la première fois via satellite à Whitehorse. D'abord diffusée de Montréal, puis de Vancouver, à la surprise générale de la population et de l'AFY qui n'en avait pas fait la demande officielle. On se rappellera que ce changement avait soulevé une controverse au sein de la

communauté. Peut-être en sera-t-il de même pour la télévision. D'ici deux ans si la technologie le permet, la diffusion pourrait bien se faire de Vancouver, effaçant ainsi les trois heures de décalage horaire.

Radio-Canada représente pour les francophones du Yukon un lien important entre le monde qui les entoure et leur culture française. Sans le soutien de la radio et de la télévision d'Etat, la communauté franco-yukonnaise risquerait de baisser les bras et de se soumettre au spectre de

l'assimilation. Les employés de la Société d'Etat ont offert leur soutien et leurs services depuis déjà quelques temps et cette collaboration a porté fruit.

«C'est bien que tous puissent recevoir la télévision en anglais et en français gratuitement, affirme Yann Herry président de l'AFY. Tous les gens vont en bénéficier. C'est un outil de perfectionnement de la langue qui est très utile pour les parents et les enseignants de français.»

Marie-Hélène Comeau.

Le courrier

Bonjour l'équipe de l'Aurore boréale

Félicitation pour la deuxième publication du journal. C'est l'un d'avoir de vos nouvelles deux fois par mois. (...) Continuez le bon travail et si vous passez par le Manitoba un jour, arrêtez-vous chez nous. La visite est toujours la bienvenue. Une admiratrice
Jeannie Tremblay,
Grande Prairie, (Manitoba)

Bonjour,
Voici mon renouvellement à votre journal.

Je suis toujours contente d'avoir des nouvelles d'une région si belle et qui s'active autant, l'on sent une chaleur, une entraide qui manque un peu ici en France... Mais bon! J'espère revenir vous voir. En attendant, merci de me faire rêver deux fois par mois!
Andrée Deligny
Paris (France)



Radio-Canada
Télévision

LE GOUVERNEMENT DU YUKON

répond en français aux demandes de renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Yukon.
Composez le 667-5811 ou 667-5812, de l'extérieur de Whitehorse, le 1-800-661-0408.

Le service est offert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Édifice administratif principal
du gouvernement du Yukon
2071, Deuxième Avenue
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Yukon
Ministère du Conseil exécutif



Le comité Espoir Jeunesse est à la recherche d'un.e

Chef de mission

de la délégation yukonnaise des 3^e Jeux francophones du Nord et de l'Ouest (JFNO) qui auront lieu du 30 juin au 3 juillet 2000 à Edmonton, Alberta.

Qualités recherchées

Dynamique, rassembleur, leader, expérience avec les jeunes de 12-18 ans.

Responsabilités

- agir comme personne ressource et contact avec le comité des JFNO
- assurer sa disponibilité jusqu'à la tenue des JFNO
- organiser la sélection de la délégation
- participer à une rencontre des chefs de mission en mars 2000
- s'assurer de faire parvenir toute information (accréditation, fiche médicale ...) au comité organisateur avant les dates limites
- accompagner la délégation lors des jeux
- être la personne responsable de la délégation lors des jeux
- participer à toutes les réunions organisées par le comité organisateur
- assurer le retour des membres de la délégation à la fin des jeux



C'est un travail bénévole qui amènera la personne à partager les tâches avec le coordonnateur du comité Espoir Jeunesse. Prière de faire parvenir les demandes au: Comité Espoir Jeunesse, 302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon), YA1 2K1, avant le 15 janvier 2000.

AU THÉÂTRE À BYTOWN

La capitale unilingue d'un pays bilingue

Éditorial

Le millénaire s'achève sur un coup de théâtre pour de nombreux Canadiens et Canadiennes. Un coup de théâtre qui tient presque du Vaudeville, une mauvaise

représentation qui ne fait rire personne mais donne plutôt la nausée, pour ne pas dire autre chose.

Mike Harris, premier ministre de l'Ontario, refuse de recommander qu'Ottawa ait le statut de ville bilingue.

Surprise, surprise, pour plusieurs d'entre nous. Ottawa, la capitale du pays, n'est pas bilingue officiellement. Il faisait pourtant bon s'y promener en pensant que nos mots y avaient feu et lieu... Qu'ils y étaient chez eux, qu'ils ajoutaient à la grandeur de la cité. Il faisait bon penser que

cette ville, anciennement connue sous le nom de Bytown, abritait un trésor apprécié par la grande majorité des gens de ce pays : un visage bilingue. Carleton, qui feront maintenant partie de la nouvelle ville d'Ottawa, se tait tristement sur le statut linguistique de celle-ci. M. Harris se défend en affirmant que les affaires municipales ne sont pas les oignons du fédéral. Mais, le premier ministre ontarien oublie qu'on ne parle pas de Saint-Glin-Glin ou d'un petit patelin au fond du rang 4... On parle de la capitale du pays! Il est clair que la question transcende la politique municipale.

Le Comité mixte permanent sur les langues officielles a voté une résolution demandant au gouvernement de l'Ontario de reconnaître par voie législative le statut bilingue de la nouvelle ville d'Ottawa. Mais ne devrait-on pas avoir plus... Une réaction du Premier ministre énergique et à la hauteur de l'affront?

Toute cette drôle d'histoire d'unilinguisme a commencé avec une restructuration municipale. Le projet de loi qui prévoit la fusion de onze municipalités de la région d'Ottawa-

Le leadership ne court pas les rues à Ottawa. Il est aux dernières rangées de la salle. Un pays bilingue qui ignore la voix française de ses gens dans les lieux stratégiques de son administration est-il vraiment bilingue? (Devrait-on déménager la capitale ailleurs, au Nouveau-Brunswick... peut-être, ou encore à Whitehorse! Ça créerait de l'emploi!)

De l'autre côté de la rivière, les gens de la belle province secouent la tête en se demandant où s'en va l'option fédérale qu'on les invite à adopter. Cela n'augure pas bien pour ceux qui n'ont pas pris de cours d'anglais. Et ils sont nombreux. Ils sont nombreux aussi ceux qui n'ont pas pris de cours de français.. Et c'est pour ça que nous avons une capitale nationale qui peut accueillir tout le monde, en français et en anglais. Parce que nous sommes des gens qui recherchons l'harmonie. Rêvons-nous en couleurs?

Quant aux Franco-Ontariens, ils n'auront pas célébré longtemps la victoire de l'hôpital Montfort. Ils doivent retourner tout de suite aux barricades... Doit-on faire un lien entre les deux coups de théâtre?

Et pendant que le rideau tombe sur cette mauvaise prestation de M. Harris, les spectateurs dégoûtés se demandent si tout cela finira «à la canadienne» c'est-à-dire devant les tribunaux.

Cécile Girard



l'aurore boréale

Directrice :

Cécile Girard

Adjointe :

Marie-Hélène Comeau

Correspondant national :

Yves Lusignan

Correspondante locale :

Claudiane Samson

Comité du journal :

Père Jean-Paul Tanguay

Danièle Rémillard

Angélique Bernard

Ève Camolli

Marie-Hélène Comeau

Cécile Girard

Correction :

Lise Ouimet

C.P. 5205, Whitehorse,
Yukon Y1A 4Z1
Téléphone : (867) 667-2931
Télécopieur : (867) 668-3511
Courriel : aureorb@yknet.yk.ca

Le journal est publié aux deux semaines, sauf en juillet, mois de relâche. Son tirage est de 1000 exemplaires, et sa circulation se chiffre à 945 copies. La distribution du journal est vérifiée par l'Office de distribution certifié.

L'Aurore boréale est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et est représentée par l'agence publicitaire OPSCOM à Ottawa : 1-800-267-7266

L'Aurore boréale est sociétaire de l'organisme de charité Donatien Frémont qui encourage les jeunes à étudier en français dans le domaine des communications.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le journal est publié par l'Association franco-yukonnaise.



Fondation Donatien Frémont, Inc.

ODC

APF

OPSCOM

Une nouvelle coordonnatrice

Alpha Yukon

Fenêtre ouverte sur l'AFY

Fenêtre ouverte sur l'AFY

Une nouvelle employée s'est récemment ajoutée à l'équipe de l'Association franco-yukonnaise.

Nathalie Emond occupe le poste de coordonnatrice pour Alpha Yukon et celui de responsable des activités de l'éducation des adultes depuis le 20 octobre.

«C'est un gros défi, explique la jeune femme. Quand je suis arrivée à Whitehorse en septembre dernier, je me cherchais un poste en enseignement. C'est alors que j'ai entendu parler de cet emploi-ci. Travailler dans deux domaines de l'éducation (l'alphabétisation et l'éducation des adultes) que je n'aurais jamais touchés autrement, est très stimulant. C'est Nathalie qui monte la programmation pour les cours des adultes. La prochaine session débutera en février prochain. «Les cours et causeries porteront sur des sujets aussi variés que le yoga, le vitrail et les premiers soins. On peut se procurer un feuillet sur ces cours à l'AFY.

Les parents de l'école Émilie-Tremblay ont aussi pu la voir



Nathalie Emond
au club de devoirs puisque cette activité est sous la tutelle d'Alpha Yukon. Le club de

devoirs offre du support aux jeunes qui veulent faire leurs devoirs après les heures d'école à l'école.

Nathalie détient un baccalauréat en enseignement de l'Université du Québec à Montréal. Elle a décidé de venir faire un tour au Yukon parce qu'elle voulait connaître la vie et la culture des gens du Nord canadien.

«Je suis vraiment impressionnée par la beauté du paysage. La lumière est magnifique. Ça me donne même le goût de reprendre mes pinceaux et de refaire de l'aquarelle.»

Cécile Girard



Jay Burr au tuba

Photo : Marie-Hélène Comeau

Café-Jazz

Encore!

Quel succès! Mais qu'est-ce qui mérite tant d'exclamations? Nulle autre que la soirée du 26 novembre dernier, soirée toute en musique et bavardage à la salle communautaire. L'ensemble Jay Burr a «jazzé» l'endroit pour plus de trois heures faisant ainsi un succès de ce premier Café-Jazz! En fait, la petite maison bleue du 304 Strickland avait tout d'un café-bistro où les gens ont coutume de s'arrêter pour siroter une bière ou un café en compagnie de leurs «chums» et d'une bonne musique. Croyez-moi rien n'y manquait!

Dès 20 h 45, les premiers accords du trio résonnent. La note pour la soirée vient d'être lancée! L'ensemble, composé de Daniel Janke, Ken Searcy et Jay Burr se produit dans un naturel désarmant attestant de son expérience et son plaisir de jouer. Le premier morceau terminé, une enfilade d'autres se succèdent, déboulant à un rythme «jazzant»! Les gens prennent peu à peu place, mais sans arrêter de jaser pour autant. Ils sont au moins une grosse vingtaine à discuter de choses et d'autres autour d'un digestif ou d'un souper. Des ombres vont et viennent. Certaines partent, d'autres arrivent. On y retrouve la vraie ambiance des cafés dignes de ce nom. Des chandelles ornent le centre de chaque table ajoutant ainsi à l'atmosphère intime et décontractée de la soirée. Jusqu'à la fin, on pourra savourer cet air bohème et jovial. Cet air qui nous permet de regarder la vie passer, nonchalamment, sans y être compromis.

La quantité de gens restant dans la salle à la fin de la soirée témoigne bien de la qualité de la musique et du plaisir que chacun eut. Même lorsque les musiciens cessèrent de jouer, la salle resta comble pour une autre bonne demi-heure. Le cachet y était, le concept est lancé. Bouffe, boisson, musique, gens sympathiques, la combinaison est infaillible!... C'est une réussite! Et pour tout ceux qui, malheureusement, n'ont pu assister à cette première, consolez-vous! Le comité culturel de l'AFY a déjà prévu son prochain Café-Jazz. Notez bien la date à votre agenda: il s'agit du 28 janvier 2000. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Véronique Gagnon-Piquès



Vous pouvez jouer un rôle dans les activités du Yukon à titre de représentant ou de représentante du gouvernement du Yukon dans l'un des conseils ou comités institués en vertu de l'Accord-cadre définitif et des ententes définitives des Premières nations du Yukon.

Le gouvernement du Yukon cherche des personnes intéressées à se joindre aux conseils et aux comités suivants :

- ▲ **Conseils des ressources renouvelables**
- ▲ **Commission de gestion des ressources halieutiques et fauniques**

Vous pouvez nommer quelqu'un à un comité ou à un conseil, ou vous pouvez proposer votre candidature. La date de clôture est le **7 janvier 2000**.

Vous pouvez vous procurer un formulaire à un des édifices administratifs du gouvernement du Yukon, auprès des agents territoriaux, des bureaux municipaux et des Premières nations ou des bibliothèques publiques.

Pour de plus amples renseignements, composer le 667-8688.
De l'extérieur de Whitehorse, composer sans frais le 1-800-661-0408.

Le gouvernement du Yukon croit à des conseils et des comités représentatifs.

Yukon
Secrétariat des comités et des commissions

Éducation des adultes

Cours offerts hiver -printemps 2000

Cours de yoga
1^{er} février au 4 avril

Cours de vitrail 1 et 2
Le samedi 8 avril 2000

Premiers soins (La sécurité c'est un jeu d'enfants)
Le 16 mars et le 18 mars

Formation «Y a personne de parfait»
12 avril au 17 mai

Formation «Nouveau Départ»
6 janvier au 13 avril

Formation «Informations aux petites entreprises»
(Date à déterminer)

Formation «Modalités douanières pour les petites entreprises».
(Date à déterminer)

Renseignements :
Nathalie au 668-2663

Le programme Nouveau Départ

Affirmation et prise en main

Éducation

Nouveau Départ est un excellent programme d'orientation qui aide les femmes à s'affirmer et à se prendre en main. Il permet aux femmes de faire le point avant de s'engager dans de nouveaux champs d'action comme la réintégration au marché du travail, le retour aux études, la réflexion personnelle. Les femmes acquièrent aussi les outils nécessaires à l'élaboration de nouveaux projets.

Le programme comprend deux

volets. Le premier est axé sur la connaissance personnelle : schéma de la personne, besoins et changements, valeurs, comportement et socialisation, mécanisme de défense et le deuxième volet est axé sur les renseignements pratiques : le marché du travail et les stratégies de recherches d'emploi, les études, la famille et l'autonomie, le bénévolat. Le travail se fait individuellement, en petits groupes ou en table ronde. À certaines sessions, des personnes ressources expérimentées viennent

partager leurs connaissances. Une documentation appropriée aide les participantes à poursuivre leurs démarches.

Nouveau Départ a été offert pour la première fois au Yukon à l'hiver 1998. Les participantes ont dit que le programme leur avait apporté une meilleure connaissance d'elles-mêmes, plus de confiance en elles et ces femmes se sentaient mieux équipées pour faire leur réflexion personnelle. Elles ont aussi aimé la chimie qui s'est créée entre les participantes et les animatrices.

Angélique Bernard, Laurette Sylvain et Johanne Gauthier, qui ont de l'expérience dans l'animation d'ateliers et qui ont suivi la formation de Nouveau Départ, seront les animatrices. Les sessions seront données aux bureaux des Starting Points (302, rue Jarvis) le jeudi, du 13 janvier au 13 avril 2000, de 18h à 21 h. La date limite des

inscriptions est le 11 janvier 2000.

Les sessions sont gratuites et les frais de garde sont remboursés.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Angélique Bernard au 668-2636

Des nouvelles de la garderie

La garderie du petit cheval blanc remercie tous les gens qui ont contribué à faire de nos cueillettes de fonds 1999 un très beau succès.

N'oubliez pas notre vente de Noël et petit déjeuner qui se déroulera à la salle communautaire le samedi 11 décembre à partir de 10 h. Nous pourrions aussi emballer vos cadeaux en échange de dons.

Visite spéciale

Nous aurons la visite du Père ou de la Mère Noël (nous n'avons pas encore reçu leur confirmation) le jeudi 16 décembre vers 15 h. Nous félicitons Paulette Dufour qui vient de commencer un nouvel emploi en comptabilité pour le gouvernement du Yukon. Bravo et bonne chance. Merci pour tout ce que tu as fait pour

la garderie depuis 10 ans!

Bienvenue à Philippe Sormany-Albert qui est notre employé-relève jusqu'au retour de Julie Beurivage prévu le 17 janvier 2000.

Vacances de Noël

La garderie sera fermée du 24 décembre à midi au 29 décembre 7 h 30 et du 31 décembre à midi au 4 janvier 2000 à 7 h 30.

Les enfants, le personnel et le conseil d'administration de la garderie vous souhaitent un très joyeux Noël et une très bonne année 2000.

Bonne fête à Christopher Homes qui aura 1 an le 18 décembre; bonne fête aussi à Thérèse, Marie-Paule et Diane, elles aussi des bébés de décembre.

Isabelle Palesse
Directrice

La grande vie d'Émilie

Du côté de l'école Émilie-Tremblay, on remercie les parents et les membres de la communauté pour toute l'aide apportée lors du souper et du concert de Noël. Nous avons servi près de 150 repas et les élèves ont donné encore cette année un magnifique spectacle. Les profits de l'événement seront versés dans le fonds des élèves du secondaire pour le voyage en France et en Écosse

en septembre 2000.

Une vingtaine de jeunes ont déjà confirmé leur participation à l'aventure.

Si vous avez des idées de cueillettes de fonds, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous souhaitons une bonne année et un joyeux Noël à tous!

Hélène Saint-Onge
Directrice

DONNEZ UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE À VOTRE CARRIÈRE
Mettez votre expérience au service d'une carrière qui fait toute la différence

Joignez-vous à l'équipe de la sécurité de l'aviation civile du Canada

Vous cherchez un milieu de travail stimulant et diversifié, propice à l'application de vos compétences? Un nouveau style de vie favorable à l'épanouissement de vos compétences et assorti d'avantages sociaux attrayants vous comblerait?

Transports Canada a besoin de **spécialistes en sécurité aérienne**. Joignez-vous à une équipe qui s'applique à offrir au Canada et aux Canadiens le réseau de transport aérien le plus sécuritaire qui soit.

Les candidats et candidates doivent avoir à leur actif au moins un des titres suivants :

- licence de pilote de ligne avec 3 000 heures de vol
- expérience en ingénierie rattachée à la sécurité aérienne ou à la mise au point ou l'homologation de produits aéronautiques
- brevet de technicien d'entretien des aéronefs avec expérience dans un domaine lié à la sécurité en aviation civile, par exemple :
 - gestion de l'entretien des aéronefs
 - conception et évaluation des programmes d'entretien des aéronefs
 - systèmes et applications en assurance de la qualité

Ces postes et autres postes techniques sont offerts à travers le Canada.

Offrez-vous une nouvelle carrière excitante. Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à :

Transports Canada
Centre de recrutement externe
Place de Ville
330 rue Sparks
Tour C
Ottawa (ON)
K1A 0N5

Télécopieur : (613) 990-1880
En ligne : www.tc.gc.ca/emplois-a

Pour plus d'information, composez le 1 800 305-2059 ou le (613) 993-7284 (Ottawa-Hull)

Transports Canada souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Canada

Montfort restera Les Franco-Ontariens jubilent

Ottawa (APF): Les défenseurs de l'Hôpital Montfort étaient aux anges à l'annonce du jugement de la Cour supérieure de l'Ontario, qui protège l'institution de toute restructuration imposée unilatéralement par le gouvernement de l'Ontario.

La figure emblématique du mouvement S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, croit qu'il s'agit peut-être «de la plus grande des victoires jamais acquises par la francophonie ontarienne et même, la francophonie canadienne».

Selon M^{me} Lalonde, «le peuple franco-ontarien» vient de prouver qu'il a sa place «parmi les grands peuples de ce monde» et qu'il a sa place au pays et en Ontario, «d'égal à égal».

La présidente du conseil d'administration de l'hôpital, Michelle de Courville Nicol, dit qu'elle ne pouvait espérer un jugement «plus puissant» que celui rendu «par trois juges courageux».

«C'est au-delà de nos espoirs. Le jugement est très fort» renchérit le président directeur général, Gérald Savoie.

L'avocat de Montfort, M^e Ronald Caza, concède que cette victoire aurait été «plus difficile» sans le jugement de la Cour suprême du Canada du

mois d'août 1998 sur la sécession du Québec. Selon ce jugement, la protection des droits des minorités est l'un des fondements même de la Constitution canadienne.

«C'est la première fois qu'une cour s'appuie sur le jugement de la Cour suprême pour assurer la protection de la minorité» note avec satisfaction l'avocat d'Ottawa.

Le jugement Montfort donne aussi des ailes au mouvement Opération Constitution: «Cela nous donne plus de confiance en nous-mêmes et plus de confiance lorsqu'on fera face à Mike Harris» indique son coprésident, l'avocat Marc Cousineau. Rappelons que ce mouvement, qui a aussi à sa tête Gisèle Lalonde, a pour objectif de convaincre le gouvernement ontarien d'inscrire dans la Constitution une clause protégeant à jamais les droits des Franco-Ontariens.

Maintenant que la victoire est acquise, S.O.S. Montfort a bien l'intention d'organiser une grande fête. Elle pourrait avoir lieu le 22 mars 2000, date anniversaire du grand ralliement de 1997, alors que 10 000 Franco-Ontariens de partout en province s'étaient réunis au centre municipal d'Ottawa pour crier haut et fort leur opposition à la fermeture de l'hôpital.



Le président et directeur général de Montfort Gérald Savoie commente le jugement de la cour.

Façonner
l'avenir

FORUMS ÉCONOMIQUES DU YUKON

Tout est consigné ici :
www.forums.gov.yk.ca

Si vous avez manqué l'une ou l'autre des activités au programme des Forums, visitez notre site Web pour :

- consulter le calendrier des activités;
- lire le texte des exposés que vous avez manqués;
- prendre connaissance des derniers communiqués et bulletins de nouvelles concernant les Forums;
- lire la notice biographique des conférenciers.

Du **NOUVEAU** sur la version anglaise du site

Web :

- Nouvelle présentation Power Point, avec sons
- Vidéoclip des conférenciers
- Exposés en mode audio

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Téléphone : (867) 393-6434 ou,
sans frais, 1-800-661-0408, poste 6434
Télécopieur : (867) 393-6226
Courriel : economicforums@gov.yk.ca

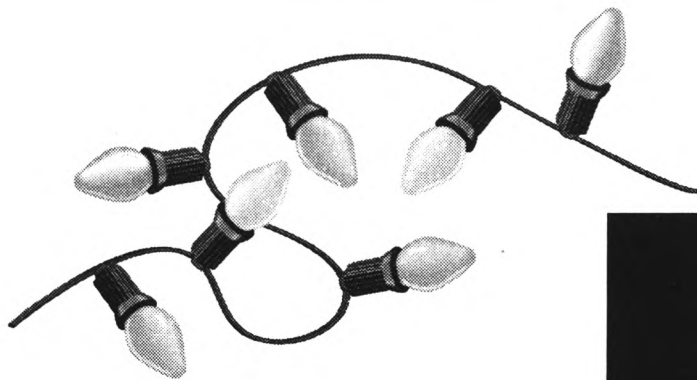
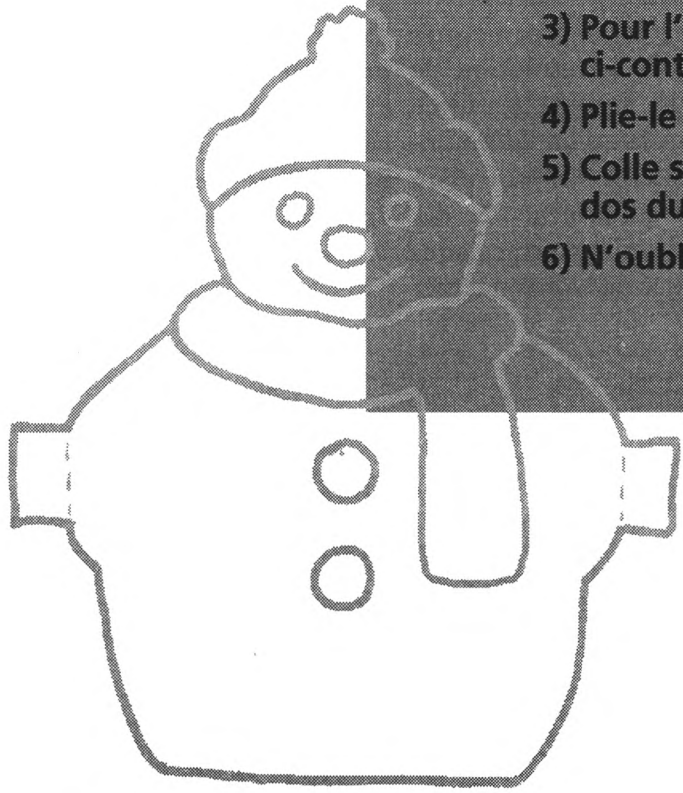
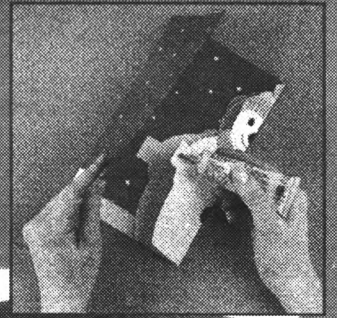
Économie
2000
Un partenariat yukonnais

Yukon
Government



LA CARTE DE NOËL

- 1) Pour faire la carte, découpe dans du carton un rectangle de 25 cm X 15 cm et plie-le au milieu à la verticale.
- 2) Décore l'extérieur de la carte selon tes goûts.
- 3) Pour l'intérieur de ta carte, trace le bonhomme de neige ci-contre et décore-le.
- 4) Plie-le au milieu à la verticale.
- 5) Colle seulement les petites languettes sur la carte au dos du bonhomme.
- 6) N'oublie pas d'écrire tes vœux de Noël.



MESSAGE CODÉ DU PÈRE NOËL

HO!
HO!
HO!

☆ ★ ✱ ✚ ✱ ✱ ☆ ☆ ✚ ☆

 ☆ ✱ ★ ✱ ✱ ☆ ✚ ✱ ✚ ☆ ✱ ☆ ✱ ✱ ✱ ✱

 ✚ ✚ ☆ ☆ ✱ ✚ ✱ ✱ ✚

CODE

A	D	E	F	J	L	N
☆	✚	✚	✚	⊙	☆	☆
O	R	S	T	U	X	Y
☆	✱	✱	✱	✱	✱	✱

Réponse: Joyeux Noël à tous les enfants de la terre.



LES ERREURS

Observe ces 2 images et tu trouveras au moins 8 erreurs, sinon plus...



TOMBSTONE : une histoire terminée

La superficie est enfin connue

Environnement

Le gouvernement du Yukon et la Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in adoptent, presque telle quelle, la proposition du Comité directionnel, soit une superficie de 2 164 kilomètres carrés. La route Dempster demeurera quant à elle à l'extérieur des limites du nouveau Parc territorial. Une décision qui vise à faciliter l'élaboration future de projets d'infrastructure, ont soutenu les autorités, en conférence de presse, le jeudi 9 décembre dernier.

Ce corridor exempté saura effectivement tempéré quelque peu les intérêts miniers qui ont encore réclamé une réduction des limites en deuxième période d'audiences publiques le mois dernier. En effet, la controverse autour du potentiel minier dans la région

commentaires répertoriés par le Comité. La Chambre de commerce militait particulièrement en faveur d'une exclusion complète du territoire situé à l'est de la route. C'est que le milieu croit pouvoir développer certains titres à haut potentiel dans ce secteur.

Quant aux titres obtenus à l'intérieur des limites du Parc, ils devront maintenant satisfaire les exigences gouvernementales en matière de développement économique sur des territoires protégés pour pouvoir être mis de l'avant.

Eric Fairclough, ministre des Ressources renouvelables, insiste à l'effet que bien qu'exclus des limites, le corridor de la route Dempster sera géré en conformité avec le plan

de gestion du Parc. Le Comité de direction Tombstone a par ailleurs été mandaté afin d'établir l'avant-projet de ce plan qui devra entre autres prévoir l'accès au Parc. Le public et les détenteurs de titres seront consultés à l'intérieur de cette démarche qui doit débuter en mars prochain.

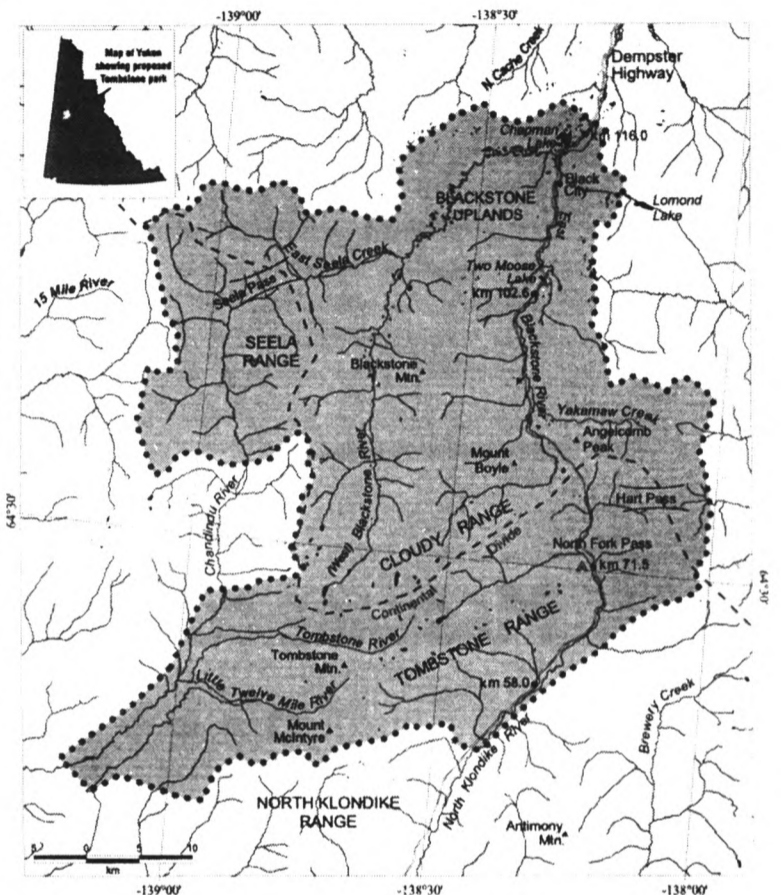
Pour l'instant, quelques technicalités s'imposent. Les signataires doivent d'abord demander au Fédéral le transfert de la superficie vers une responsabilité territoriale pour ainsi la protéger définitivement de toute nouvelle disposition. En effet, selon l'entente finale auprès de la Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in, aucun nouveau titre minier ne pourra être déposé une fois le transfert réalisé. Jusque là, les titres existants sont sous la responsabilité d'Ottawa, après quoi ils demeureront respectés en vertu de cette même entente.

Le ministre Fairclough et le chef Tr'ondëk Hwëch'in,

Darren Taylor, se sont montrés heureux de la résolution du dossier. Le ministre a affirmé qu'il s'agissait d'un «jalon important dans l'histoire du territoire qui protège l'un des endroits les plus spectaculaires d'Amérique du Nord.» Le chef

Taylor estime quant à lui «impossible de surestimer l'importance historique des régions Tombstone et Blackstone pour le peuple Tr'ondëk Hwëch'in.»

Claudiane Samson



OFFRE D'EMPLOI

La FJCF est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle gère plusieurs projets tels les Jeux de la francophonie canadienne, le programme Jeunesse Canada au travail, le programme VolNet, etc...

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est à la recherche de personnes dynamiques pour remplir les exigences des postes de coordonnateur / coordonnatrice de projet. Les personnes choisies participeront à la mise en œuvre de projets et travailleront sous la responsabilité des gestionnaires de projets.

1. Coordonnateur / Coordonnatrice du Réseau international de la jeunesse

Un réseau incitant des échanges entre les jeunes francophones du monde. Il permettrait aux jeunes francophones de tisser des liens entre eux par l'entremise des organisations de jeunes francophones. Le poste exige les expertises suivantes :

- Responsable de développer et de coordonner un projet international
- Capacité de travailler en équipe et faire preuve d'autonomie
- Diplôme universitaire en commerce, en administration des affaires, en science politique, en communication ou programmes connexes. Une combinaison acceptable de formation, d'étude et / ou d'expérience associée au poste sera acceptée.
- Un intérêt et une connaissance du développement de la francophonie canadienne et internationale

2. Coordonnateur / Coordonnatrice du Parlement jeunesse pancanadien

Un projet qui regroupera un peu plus d'une centaine de jeunes francophones entre 19 et 25 ans provenant des dix provinces canadiennes et des trois territoires pendant quatre jours au printemps 2001. Les participants débattront diverses questions d'intérêt national en prenant part à un forum parlementaire. Le poste exige les expertises suivantes :

- Responsable de développer et de coordonner un projet national
- Capacité de travailler en équipe et faire preuve d'autonomie
- Diplôme universitaire en commerce, en administration des affaires, en science politique, en communication ou programmes connexes. Une combinaison acceptable de formation, d'étude et / ou d'expérience associée au poste sera acceptée.
- Un intérêt et une connaissance du développement de la francophonie canadienne

Date limite

La date limite sera le vendredi, 31 décembre 1999. Les candidats doivent être disponibles à travailler au début janvier 2000.

Personne contact

Bernadette Sarazin ou Michael Ringuette
Téléphone : (613) 562-4624
Télécopieur : (613) 562-3995
Courriel : Bem@fjcf.franco.ca / Michael@fjcf.franco.ca

Hôpital Général de Whitehorse
Administré par la Régie des hôpitaux du Yukon

Agent.e de liaison - Services en langue française

Postes à 0.5 à terme. (2 disponibles)

De maintenant jusqu'au 31 mars 2001

LO 5 : Échelle salariale annuelle 18 307 \$ à 22 884 \$

18,71 \$ à 23,39 \$ /heure

Le candidat ou la candidate choisi.e participe à la livraison des soins aux patients, à la planification, à l'écoute et au support des patients et de leur famille en donnant des services d'interprétation et de traduction en langue française. En plus, il/elle agit comme représentant/défenseur des patients francophones dans leur utilisation du système de santé et fournit du support aux professionnels de la santé. Cette position fournit aussi des services administratifs et de secrétariat aux équipes de soins aux patients.

Les candidats doivent avoir une grande expérience et une grande connaissance de la culture francophone, de ses traditions et de son histoire sociale. Des habiletés interpersonnelles, de communication en français et en anglais, ainsi que d'excellentes capacités d'analyse sont requises. Les candidats doivent avoir des habiletés à travailler avec les ordinateurs et les logiciels de traitement de texte et la connaissance des pratiques et procédures générales de bureau. Disponibilité à travailler sur des quarts de travail et les fins de semaines requise.

Soumettre votre curriculum vitae en anglais à:

Human Resources Department
Whitehorse General Hospital
5 Hospital Rd.
Whitehorse, YT
Y1A 3H7

Un plan d'amélioration de services

Le téléphone dans les régions éloignées...

(Whitehorse)- La compagnie récemment à toutes les de téléphone Northwestel demande l'opinion de la population du Yukon concernant la mise sur pied d'un plan d'amélioration des services. Ce plan a été commandé tout

compagnies de téléphones, par le CRTC (Conseil de la radiodiffusion des télécommunications canadiennes). L'objectif de ce plan est de permettre à tous les habitants

du pays, y compris ceux des régions éloignées, d'avoir accès aux services téléphoniques de base.

La compagnie de téléphone Northwestel a donc été sollicitée pour mettre sur pied

ce plan d'amélioration. Le CRTC reconnaît toutefois les défis particuliers auxquels cette compagnie de téléphone doit faire face. Les conditions climatiques hostiles et le nombre peu élevé de la popu-

lation nordique, sont au nombre des éléments qui distinguent cette compagnie de téléphone de ses voisines du sud.

«Quels seront les coûts? Quels seront les délais? Par où commencer et à quel prix?» Les Yukonnais pourront nous aider à répondre à ces questions explique Ray Hamelin chef des finances. Nous voulons travailler avec la population sur un système de télécommunication qui avantagera le développement économique et social du Nord canadien.»

Rappelons que la compagnie Northwestel dessert une population de 110 000 habitants réparties sur trois territoires (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon) et le nord de la Colombie-Britannique. Il s'agit donc de 4 millions de kilomètres carrés de superficie et de températures hostiles qui sont couverts par la compagnie. Northwestel est établie au pays depuis plus de cinquante ans et est devenue cette année une subdivision de Bell Canada.

Marie-Hélène Comeau



**Un cadeau qui prend de la valeur,
longtemps après les fêtes de fin d'année.**

S'agissant de cadeaux de fin d'année, les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada ne manqueront pas de capter l'intérêt. Constituer un pécule pour l'avenir d'un être cher, c'est lui faire preuve de prévenance et de prévoyance. C'est le moment ou jamais de se décider.

Pour la première fois, les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada seront émises en une édition spéciale du millénaire. Dans la mesure où les certificats du millénaire ne seront disponibles qu'après le 1^{er} janvier, il importe de ramasser une carte-cadeau dès maintenant à votre institution bancaire ou financière ou d'en faire la demande au 1 800 575-5151. Vous pourrez ainsi aviser vos proches qu'ils recevront des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada en cadeau.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA – ÉMISSION 11			
5,00 % An 1	5,40 % An 2	5,80 % An 3	Taux annuel composé de 5,39 % sur l'obligation C détenue pendant 3 ans. Encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants.
OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA – ÉMISSION 62			
4,40 %* An 1		Encaissable en tout temps.	

Les émissions 11 et 62 sont en vente jusqu'au 1^{er} janvier 2000



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour tout complément d'information, composez le 1 800 575-5151 ou visitez notre site Web à www.oec.gc.ca

*Ce taux s'applique également aux Obligations d'épargne du Canada de l'émission 56, datée du 1^{er} janvier 1999, pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2000.

Avis public Piste-Chilkoot

L'horaire des activités d'hiver au site de la Piste-Chilkoot incluant Log Cabin est le suivant.

Fins de semaines du 1^{er} au 2 janvier et du 21 au 23 janvier sont ouvertes seulement pour les activités non-motorisées. Le reste du mois de janvier est ouvert pour toutes les activités incluant les activités motorisées.

N'oubliez pas de vérifier quels secteurs sont fermés au public au 667-3910 ou lisez bien les enseignes le long du sentier.



Les élèves de la classe de 3^e année immersion française de l'école Whitehorse Elementary

Le cri des jeunes

Un groupe de jeunes journalistes fiers de leur travail pose ici pour la caméra. Ces élèves de la classe de 3^e année immersion française de l'école Whitehorse Elementary ont eu la joie de voir leur journal «Le cri des petits» publié dans le journal *Yukon News* du 6 décembre. Leur enseignante qui a supervisé le projet est M^{me} Marie Théorêt.

Voici un court extrait d'un article de la journaliste Christina Kuntz :

Dans son Noël d'enfance, Joe Campagna, un professeur de mon école, mettait une porte en équilibre sur deux chaises et construisait une crèche. Il faisait avancer les Rois mages un peu à chaque jour. À minuit, la veille de Noël, il

allait à la messe. Il mangeait beaucoup de biscuits et de friandises.

Aujourd'hui, M. Campagna ne fête pas Noël comme quand il était petit. Il préfère son Noël d'enfance parce qu'il avait plus de plaisir. Quand il était petit, il avait des oranges, du nougat et des gros morceaux de char-



Un moment d'arrêt pour penser
à ceux qu'on aime...

Nos vœux de santé et de paix
en cette saison des Fêtes.



AIDS Yukon Alliance
7221 7^e Avenue, Whitehorse
(derrière le Yukon Inn)
633-2437
ou sans frais: 1-877-333-2437

Nouvelles heures d'ouverture: 11 h à 18 h, du lundi au vendredi.



Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada

AVIS PUBLIC

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada tient à rappeler au public que le *Règlements sur l'utilisation des terres pour l'exploitation du quartz au Yukon* et le *Règlement sur l'utilisation des terres pour l'exploitation des placers au Yukon*, sont entrés en vigueur le mercredi 16 décembre 1998.

Selon ces règlements, toutes les activités minières du Yukon devront se conformer aux conditions d'exploitation spécifiées afin d'assurer une remise en état adéquate des sites miniers. Les activités nécessitant une approbation aux termes de cette législation subiront une évaluation environnementale.

La période de mise en œuvre de six mois pour le *Règlement sur l'utilisation des terres pour l'exploitation du quartz au Yukon* s'est achevée le 16 juin 1999. Depuis, les exploitants des programmes d'exploration du quartz de Classe II et au-dessus doivent obtenir l'approbation de leurs notifications et de leurs plans d'exploitation avant de commencer leurs travaux. Le *Règlement sur l'utilisation des terres pour l'exploitation des placers au Yukon* a une période de mise en œuvre de 12 mois qui prendra fin le 16 décembre 1999. Les exploitants de placers proposant d'effectuer des activités de Classe II et au-dessus doivent soumettre une demande d'autorisation de leurs notifications ou de leurs plans d'exploitation, demande qui doit être approuvée avant la fin de cette période de mise en œuvre.

Des dossiers d'information sur ces règlements sont disponibles au bureau d'inspection des mines de Whitehorse, Mayo ou Dawson, ou au bureau de l'ingénieur des mines de Whitehorse, Mayo, Dawson et Watson Lake. Ces dossiers peuvent aussi être obtenus en contactant la personne suivante :

Marion E. Dejean
Chef, Utilisation et remise en état des terres minières
MAINC, région du Yukon
300, rue Main, bureau 320
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2B5
(867) 667-3172

Canada

Pour ceux qui misent sur la PME

Voyez-vous la croissance et des possibilités là où d'autres ne voient que des chiffres? Êtes-vous capable de trouver des solutions financières qui comblent ou dépassent les attentes d'entreprises canadiennes en croissance rapide? Êtes-vous un spécialiste du développement des marchés capable de travailler en équipe et axé sur les résultats?

Si oui, nous vous invitons à poser votre candidature au poste suivant :

Directeur ou directrice de comptes, Services financiers

En tant que banque de la petite entreprise au Canada, la Banque de développement du Canada (BDC) joue un rôle de chef de file en aidant les entrepreneurs à donner suite à leurs nouvelles idées et à réaliser leurs projets de croissance. Elle offre un large éventail de services financiers et de services de consultation souples et innovateurs, et accorde une attention particulière aux secteurs d'activité axés sur la technologie et l'exportation. À la BDC, nous savons qu'on ne peut répondre aux besoins uniques et en évolution rapide des PME en offrant des solutions conventionnelles. Nous sommes motivés par les idées et nous nous employons à les faire fructifier.

À titre de membre de notre équipe de la région du Grand Toronto, vous élaborerez des solutions financières adaptées aux entrepreneurs canadiens. Vous êtes une personne visionnaire et capable de s'adapter à de nouvelles façons de faire.

Vous possédez de trois à cinq ans d'expérience dans le domaine des prêts commerciaux et un grade universitaire en commerce ou en administration des affaires. Un diplôme en technologie ou dans un domaine connexe est un atout certain ainsi qu'une connaissance approfondie de l'environnement des PME. La capacité de communiquer efficacement dans les deux langues officielles constitue une exigence à certains endroits.

Si vous cherchez un milieu de travail dynamique, aimez bâtir des relations d'affaires durables et voulez aider les entrepreneurs canadiens, envoyez votre curriculum vitae à : Chef, Ressources humaines, BDC Tower - Main Floor, One Bentall Centre, 505 Burrard Street, Vancouver, Colombie-Britannique V7X 1V3. Télécopieur (604) 666-2492.

La BDC offre des chances d'emploi égales à tous et favorise la diversité au sein de son personnel.



Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME

Canada

l'aurore boréale

La voix française de la dernière frontière

SHOPPERS DRUG MART.

MAIL POSTE

Nous sommes à nos postes! Le service postal complet comprend :

- Courrier ordinaire
- EXPRESSPOST^{MC}
- Messageries prioritaires^{MC}
- Sky Pak^{MC}
- Mandat-poste
- Courrier Service recommandé^{MC}
- Produits philatéliques
- Photocopieuse
- Timbres
- Enveloppes affranchies
- Service de réglage des machines à affranchir
- Service de réexpédition du courrier
- Service de retenue du courrier
- Télécopieur
- Fournitures postales

SHOPPERS DRUG MART.

MAIN STREET POSTAL OUTLET

211 Main Street
667-2485

À l'étage inférieur, tout pour vous plaire!



Horaire du temps des Fêtes

pour la Bibliothèque de Whitehorse
et les Archives du Yukon

Vendredi 24 décembre : fermeture à 15 h
Samedi 25 décembre, dimanche 26 décembre, lundi 27 décembre et mardi 28 décembre : fermé
Mercredi 29 décembre, jeudi 30 décembre : heures régulières
Vendredi 31 décembre : fermeture à 17 h
Samedi 1^{er} janvier, dimanche 2 janvier et lundi 3 janvier : fermé
Mardi 4 janvier : reprise des heures régulières

En décembre, la Bibliothèque de Whitehorse accepte les dons de nourriture non périssable en remplacement des amendes pour les livres en retard. Si vous désirez retourner des livres quand la bibliothèque est fermée, utilisez la boîte de retour de livres près de la porte principale de la Bibliothèque de Whitehorse.

Pour de plus amples renseignements, appelez la Bibliothèque de Whitehorse au 667-5239 ou les Archives du Yukon au 667-5321



Souper de Noël

au café-rencontre
du vendredi 17
décembre

à la salle communautaire
(304, rue Strickland)

Premier service :
17 h à 19 h 15

Deuxième service :
19 h 30 à 21 h

**Le Père Noël
sera là!**

Prix :

Adulte/membre* : 8 \$
Adulte/non-membre : 10 \$
Enfant de 10 à 17 ans 6 \$
Enfant de 9 ans et moins 4 \$
Famille/membre 20 \$
Famille/non-membre 25 \$

*membre de l'AFY

Renseignements : 668-2663



INFORMATION IMPORTANTE POUR LES EXPLOITANTS DE PLACERS

SAVIEZ-VOUS QUE?

Le 16 décembre 1998 entrain en vigueur le Règlement sur l'exploitation des placers dans le Yukon. Ce règlement a pour objet de veiller au respect des mesures de protection de l'environnement concernant les activités minières du Yukon. Cela signifie que les exploitants de placers doivent avoir un plan de remise en état dûment approuvé avant la prochaine saison.

QU'EST-CE QU'IL FAUT SAVOIR AU SUJET DU NOUVEAU RÈGLEMENT?

L'adoption du nouveau règlement implique que toutes les activités portant sur les concessions de placers et les baux de prospection du Yukon doivent être immédiatement conformes aux conditions d'exploitation énoncées à l'annexe 1 du règlement, conditions qui représentent les normes minimales de pratiques écologiques à respecter pour certaines activités minières.

Bien que le nouveau règlement date du 16 décembre 1998, un délai d'application de 12 mois a été accordé pour l'obtention des autorisations nécessaires aux activités dépassant les seuils de la catégorie I. Cela signifie que les exploitants de placers devront vérifier à quelle catégorie correspondent leurs activités et soumettre leurs notifications ou leurs plans d'activités aux fins d'approbation avec suffisamment d'avance. Une partie du processus consiste à soumettre un plan d'activités ou une notification dûment autorisée à la Division de l'exploitation et de la remise en état des terres minières (MAINC). Pour plus de détails sur les seuils établis pour chaque catégorie d'activités, veuillez consulter le Règlement sur l'exploitation des placers dans le Yukon.

Le règlement prévoit quatre catégories d'activités et celle qui vous concerne dépend du type de travail que vous faites :

Catégorie I – Il n'est pas nécessaire de soumettre une notification, mais les travaux visés ne doivent pas dépasser les limites décrites dans le Règlement et doivent être conformes aux conditions d'exploitation énoncées.

Catégorie II – Il faut soumettre une notification des activités visées, et les travaux ne doivent pas dépasser les limites énoncées pour les activités de catégorie II.

Catégorie III – Il faut soumettre un plan d'exploitation décrivant la nature des travaux visés, le type d'usage qui sera fait des voies de transport, les méthodes de remise en état proposées, et les détails tels que l'aménagement du camp, l'entreposage du carburant, l'emploi d'explosifs, etc.

Catégorie IV – Les exploitants qui ont besoin d'un permis d'exploitation des eaux tombent automatiquement sous le régime de la catégorie IV. Les formulaires additionnels qui sont requis pour cette catégorie d'activités doivent être remplis et déposés auprès de l'Office des eaux.

EN TANT QUE MINEUR, QU'EST-CE QUE VOUS AVEZ BESOIN DE SAVOIR POUR LA PROCHAINE SAISON D'ACTIVITÉ?

Notifications et plans d'activités...

- Si vous tombez sous la catégorie II, III ou IV, vous avez besoin d'une notification ou d'un plan d'activité dûment approuvés pour la saison 2000.
- Les documents suivants vous aideront à compléter votre demande : Operating Plan Package; Guide to Mining Land Use Regulations; Handbook on Reclamation Techniques in the Yukon; Facts About Fuel Requirements for Fuel Spill Contingency Plans; Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon et Règlement connexe.

OÙ ENVOYER SA DEMANDE...

- Si vous faites une demande ou une notification concernant des activités de catégorie II ou III, il faut envoyer vos documents à la Division de l'exploitation et de la remise en état des terres minières (MAINC), bureau 320, Édifice Elijah Smith, 300, rue Main, Whitehorse (Yukon).
- Si vous faites une demande pour des activités de catégorie IV, il faut envoyer vos documents dûment remplis au bureau de l'Office des eaux du territoire du Yukon, 419 Range Rd., Whitehorse (Yukon). (Si vous avez déjà un permis d'exploitation des eaux pour vos activités minières ou que vous avez besoin d'un nouveau permis d'exploitation des eaux, il faut remplir un questionnaire supplémentaire concernant l'exploitation des eaux, disponible auprès de l'Office des eaux, bureau de l'Exploitation et de la remise en état des sites minières, Bureau local du registraire ou de l'inspecteur des mines.)

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR QU'UNE DEMANDE SOIT APPROUVÉE?

- Si vous détenez déjà un permis d'exploitation des eaux et qu'il ne manque aucune information à votre demande, vous devriez recevoir votre autorisation d'exploitation des terres minières dans les 25 jours.
- Si vous n'avez pas besoin de permis d'exploitation des eaux, il faut compter de 25 à 42 jours après avoir reçu l'approbation de votre demande par la Division de l'exploitation et de la remise en état des sites minières, à moins que l'évaluation environnementale ne donne lieu à des objections de la part du public.
- Si vous avez besoin d'un permis d'exploitation des eaux, adressez-vous à l'Office des eaux du territoire du Yukon.

COMBIEN COÛTE LA PROCÉDURE DE DEMANDE?

Notification d'activités de catégorie II : 100 \$
Plan d'activités de catégorie III ou IV (durée ne dépassant pas 5 ans) : 250 \$
Plan d'activités de catégorie III ou IV (durée de plus de 5 ans) : 500 \$
Modification à un plan d'activités : 150 \$
Demande d'autorisation de cession d'un plan d'activités : 50 \$

DES QUESTIONS?

Si vous avez besoin d'assistance pour préparer votre demande ou vos plans d'activités, ou si vous avez besoin d'explications sur la procédure à suivre, communiquez avec la Division de l'exploitation et de la remise en état des terres minières par téléphone, par fax (867-667-3899) ou par courriel (mlu@inac.gc.ca).

Contacts:
Judy St. Amand (867) 667-3371
Paula Sauve (867) 667-3265
Karen Pelletier (867) 667-3808
Joanne Oberg (867) 667-3807

Canada



Affaires indiennes
et du Nord Canada



Les rapides du cheval blanc

Les plans du temps des Fêtes des gens d'ici :

KARINE BÉLANGER et Véronique Gagnon-Piques prennent l'autobus pour aller célébrer Noël au Québec.

PIERRE BOURBEAU, Lorraine Cardin, Florent et Charles nous auront aussi désertés pour des célébrations dans la famille québécoise.

DOMINIQUE PÉPIN-FILION et Sandra Saint-Laurent s'en vont se faire dorer la couenne sous le chaud soleil du Mexique, peut-être y verront-ils Nicolas Andreiu-Desaulniers et Lucie Desaulniers-Andreiu qui y seront pour les mêmes raisons.

NICOLE DION, François Lafortune, Éloïse et Antoine s'en vont passer le temps des

Fêtes dans la parenté.

CLAUDIANE SAMSON, pour sa part, a décidé d'aller fêter à Dawson.

QUANT À Rachelle Dufour, elle est aux petits oiseaux puisque son frère Martin et sa compagne, sa sœur Francine, son mari et leurs deux enfants viennent célébrer l'arrivée du nouvel An chez elle. «Si jamais les catastrophes qu'on nous prédit pour l'an 2000 arrivent,

j'aurai au moins ma famille avec moi» a déclaré Rachelle.

MICHÈLE LAROUCHE a pris quelques jours de congé pour assister à une retraite de yoga au Mexique.

AU REVOIR à Sylvie Geoffroy et Christian Gagnon, Étienne et Simon qui nous quittent pour Terrace en Colombie-Britannique.

LES RAPIDES se suivent mais ne se ressemblent pas... grâce à vous! Appelez-nous pour nous raconter votre dernière aventure. Ça donnera du fringant à notre équipage! 667-2931



Bravo à Nicole Ruest qui a mérité la médaille d'or au championnat de patinage artistique du Yukon qui avait lieu le samedi 4 décembre, à l'aréna Takhini.

Calendrier communautaire

Samedi 11 décembre
Déjeuner de La garderie du petit cheval blanc à la salle communautaire de 10 h à 14h. Vente d'artisanat et emballage de cadeaux

Mercredi 15 décembre
Fermeture du journal *l'Aurore boréale* jusqu'au 28 décembre.

Vendredi 17 décembre
Dernier jour d'école, début des vacances de Noël.

Souper de Noël au café-rencontre à la salle communautaire (304, rue Strickland). à compter de 17 h 30.

Vendredi 24 décembre
Messe de Noël en français dès 20 h 30 à la cathédrale Sacred Heart (coin de la rue Steele et 4^e Avenue).

Samedi 25 décembre
Noël, toute la journée

Vendredi 31 décembre
Messe à 10 h 10 du matin à la cathédrale Sacred Heart.

Samedi 1^{er} janvier 2000
Premier jour de l'An du millénaire.

Vendredi 7 janvier
Parution de *l'Aurore boréale*.

OFFREZ L'AURORE BORÉALE

Riez-vous du «bogue» de l'an 2000
et abonnez-vous maintenant au journal!

20 \$ POUR UNE ANNÉE

Nom :

Adresse :

Pendant les mois de décembre, janvier et février les nouveaux abonnés et ceux qui renouvellent leur abonnement recevront en prime le roman «Un jardin sur le toit».

Faites parvenir votre chèque au montant de 20 \$ pour un abonnement d'un an

(40 \$ à l'extérieur du Canada) à : *l'Aurore boréale*, C. P. 5205, Whitehorse (Yukon) Y1A 4Z1



Alain Bernard DTCM

Acupuncteur et praticien de médecine traditionnelle chinoise

Clinique Pine Centre
5110, local 11, 5^e Avenue
(au coin de la rue Main)
Y1A 2B8

Tél.: (867) 393-4372

Azimut Communications en collaboration avec l'Association franco-yukonnaise, l'Association des francophones du Nunavut et la Fédération Franco-ténoise sont heureuses de lancer le

PRIX LITTÉRAIRE DU MILLÉNAIRE

Critères de participation :

- habiter le Yukon, le Nunavut, ou les Territoires du Nord-Ouest
- respecter l'échéancier
- écrire en français
- présenter un texte dactylographié
- consentir, le cas échéant, à dévoiler son identité à titre de lauréat(e)
- compléter la fiche d'inscription (disponible dans les écoles et au bureau des associations)

Thème : Au nord de l'an 2000

Facteurs d'évaluation

- qualité générale de la langue
- originalité
- respect de la thématique
- valeur littéraire.

Calendrier

- 29 février 2000 Dépôt des œuvres aux bureaux d'Azimut Communications
- Mars 2000 Évaluation des œuvres par le jury
- Avril 2000 Proclamation des lauréat(e)s et attribution des prix
- Juin 2000 Publication des œuvres primées

Azimut Communications

Casier postal 488, Yellowknife NT, X1A 2N4
Téléphone : 867-920-2919 Télécopieur : 867-873-2158
Courriel : fft@franco-nord.com